

6PAR4

SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES . LAVAL



PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL 2011 - 2013

Association POC POK – 6PAR4
Association loi 1901
177 rue du Vieux Saint Louis 53000 Laval
Tel. 02 43 59 77 80 – Fax. 02 43 76 11 80
info@6par4.com / www.6par4.com
Licence n°1 : 101 7090 / n°2 : 101 7091 / n°3 101 7092
Siret : 48237845200023 / Ape 9001Z

A. PRÉAMBULE	P. 03
1. RAPPEL HISTORIQUE ET CONTEXTE LOCAL	
2. INTRODUCTION AU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL	
B. L'ARTISTIQUE : LE MOTEUR DU PROJET	P. 05
1. LES ENJEUX	
2. DÉFINIR UNE IDENTITÉ ARTISTIQUE	
a. Un rôle de défricheur	
b. La place des têtes d'affiche	
c. Tenir compte de son environnement	
3. LES ARTISTES ÉTRANGERS	
4. LE SOUTIEN À LA SCÈNE LOCALE	
a. Les premières parties	
b. Les soirées dédiées aux amateurs	
c. Créer les conditions de l'émergence d'une scène locale dynamique	
C. LA DIFFUSION	P. 08
1. LA PROGRAMMATION	
a. Au 6PAR4	
b. Hors les murs	
2. L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS LOCAUX	
3. LES PARTENARIATS DE PROGRAMMATION	
a. Les autres structures culturelles de diffusion	
b. Autour du cinéma	
4. UNE POLITIQUE TARIFAIRE ET DES MESURES POUR LES POPULATIONS ÉLOIGNÉES	
a. Une politique tarifaire incitative	
b. Un abonnement très avantageux et accessible	
c. Des partenariats avec les acteurs sociaux	
D. L'ACCOMPAGNEMENT	P. 11
1. LOCAL	
2. DÉPARTEMENTAL	
a. Le réseau 333	
b. Le schéma départemental de formation	
c. Le parrainage	
3. L'ÉCHELLE RÉGIONALE : ARTISTES EN SCÈNE	
4. L'INVESTISSEMENT AU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS	
a. Aide à la pré-production	
b. Accueil en résidences et aide à la création	
c. Le dispositif : artiste associé	
E. L'INFORMATION RESSOURCE	P.14
1. LA DIFFUSION PERMANENTE D'UNE INFORMATION MUSIQUES ACTUELLES	
a. La création d'outils ressources	
b. La mise en réseau de l'information	
c. Le parrainage	
2. L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SCÈNE LOCALE	
a. L'expertise	
b. La mise en réseau des compétences	
F. L'ACTION CULTURELLE	P. 16
1. ACTION DE SENSIBILISATION DES PUBLICS	
a. Le public jeune et scolaire	
b. Le tout public	
2. LA PRÉVENTION DES RISQUES AUDITIFS	
G. LA MISE EN RÉSEAU ET LE DÉSENCLAVEMENT	P. 18
1. LE 6PAR4 COMME ACTEUR DE LA STRUCTURATION DÉPARTEMENTALE	
2. REPRÉSENTATION DANS LES INSTANCES RÉGIONALES ET NATIONALES	

A. PRÉAMBULE

1. RAPPEL HISTORIQUE ET CONTEXTE LOCAL

Le projet du 6PAR4 est né en 2005, de la réunion des énergies de plusieurs militants des musiques actuelles du département de la Mayenne. Il trouve son origine dans la création de l'association Poc Pok en 2003. Cette association avait pour objectif de porter un projet de création d'un équipement dédié aux musiques actuelles sur l'agglomération Lavalloise.

En avril 2005, saisissant l'opportunité d'investir une salle pouvant être aménagée en petit lieu de diffusion, l'association Poc Pok s'installe dans une ancienne discothèque sur la commune d'Entrammes (pour y développer son projet). Après deux mois de travaux autofinancés par les membres de l'association, le 6PAR4 accueille ses premiers concerts.

Pendant deux ans, l'association portera une diffusion régulière (quarante concerts par an) et quelques résidences. En 2007, le projet trouve écho chez les élus de l'agglomération Lavalloise qui font l'acquisition d'un lieu pouvant accueillir la seconde phase du projet du 6PAR4.

En février 2008, ce nouveau lieu dédié aux musiques actuelles ouvre ses portes.

La salle du 6PAR4 à Laval est installée dans le bâtiment de la « Coulée Douce », café concert en activité entre 2000 et 2002. Après des déboires administratifs et financiers, le lieu fut racheté par un entrepreneur privé qui le transforma en bar discothèque. Ce lieu, devenu la Petite Cabane fut racheté en juillet 2007 par Laval Agglomération.

L'association POC POK dispose aujourd'hui d'une convention de mise à disposition de ce bâtiment, pour y développer un projet axé sur les musiques actuelles.

2. INTRODUCTION AU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DU 6PAR4

Les missions du 6PAR4 s'organisent autour des objectifs suivants :

- Offrir à la population une programmation régulière d'artistes locaux, nationaux, et internationaux.
- Affirmer une singularité et une exigence de programmation.
- Eveiller les curiosités, diversifier les publics, permettre l'accès au plus grand nombre en pratiquant une politique tarifaire adaptée et ainsi créer des conditions favorables à la découverte.
- Défendre la diversité culturelle en soutenant des esthétiques et des artistes en marge de l'industrie du disque.
- Créer un environnement propice à la naissance et au développement de projets artistiques.
- Favoriser l'émergence de nouveaux talents par le soutien de la pratique amateur.
- Soutenir la création, la production et la diffusion sur le territoire du département de la Mayenne, par l'organisation de manifestations, de résidences d'artistes, de co-réalisation...
- Favoriser une structuration du réseau des musiques actuelles sur l'ensemble du département dans une démarche de concertation.
- Apporter un soutien pédagogique par la mise en place de formations, notamment au travers d'un partenariat avec l'ADDM53.
- Favoriser dans un cadre convivial la rencontre entre les populations, les professionnels et les amateurs.
- Tisser des partenariats étroits et constructifs avec l'ensemble des acteurs culturels locaux, des associations et des équipements existants, permettant de créer des synergies et des passerelles au service des artistes et des populations.
- Poursuivre le travail sur les questions de la formation, l'information et de la ressource.
- Poursuivre l'insertion du 6PAR4 dans les réseaux nationaux (fédurok, SMA,...)
- Contribuer au rayonnement de la ville de Laval et du département de la Mayenne au travers d'une identité forte et reconnue.

B. L'ARTISTIQUE : MOTEUR D'UN PROJET AMBITIEUX

1. LES ENJEUX

Les enjeux d'un projet artistique autour des musiques actuelles sont multiples.

- Le choix des esthétiques défendues : Le champ des musiques actuelles définit par le ministère de la Culture est très vaste (Jazz, chanson, musiques amplifiées, musiques traditionnelles...). Il est important dans un souci de cohérence, d'afficher clairement les grandes orientations choisies. Le projet du 6par4 est tourné en priorité vers les musiques amplifiées. Les autres styles de la famille des musiques actuelles sont traités en fonction de passerelles ou connexions avec les musiques amplifiées. Ainsi l'électro-jazz sera privilégié au jazz traditionnel ou encore les musiques traditionnelles « modernisées » seront également privilégiées. Évidemment, la perméabilité des frontières entre tous les styles rend impossible une classification stricte dans les esthétiques défendues au 6PAR4.

- Trouver un équilibre entre les artistes émergents, les têtes d'affiches nationales et internationales et les artistes amateurs de la scène locale. Cet équilibre ne peut pas être le fruit de simples quotas. La programmation doit toujours tenir compte de l'actualité artistique et de la fluctuation des productions de la scène locale.

- S'ouvrir à tous les publics : Les objectifs de démocratisation culturelle impliquent de définir une ligne artistique qui soit susceptible d'attirer dans le lieu toutes les couches de la population. C'est un enjeu primordial que le 6PAR4 souhaite développer dans son projet culturel et artistique. Le projet artistique n'est qu'une partie de cet enjeu.

- Tenir compte des autres acteurs culturels : Tenir compte des autres acteurs culturels de son territoire est primordial pour harmoniser la proposition artistique.

- Tenir compte des enjeux financiers. Un projet artistique comme celui du 6PAR4 ne peut pas être déconnecté des enjeux financiers en terme d'équilibre budgétaire. Cette « contrainte » implique inévitablement des ajustements conjoncturels auxquels le projet artistique doit répondre.

L'ensemble de ces éléments est au cœur de la définition d'une identité artistique.

2. DÉFINIR UNE IDENTITÉ ARTISTIQUE

a. Un rôle de défricheur

Le 6PAR4 a pour mission première d'être un acteur essentiel du défrichage artistique dans le secteur des musiques amplifiées. L'objectif est à la fois de faire connaître du public, de nouveaux artistes porteurs d'un propos artistique innovant ou du moins singulier, et de permettre à ces artistes de développer leurs projets en leur permettant de jouer au 6PAR4 mais aussi en les aidant dans les différentes étapes de leur création.

Ce travail de défricheur se fait aussi par la constitution d'un réseau de partenaires professionnels tournés vers le même objectif. Ces partenaires peuvent être en France ou à l'étranger. Ils peuvent être d'autres salles de concert, des festivals mais aussi des tourneurs ou managers d'artistes. Ce travail en réseau permet entre autres des repérages très amont des artistes et éventuellement de la mise en place de tournées concertées.

b. La place des têtes d'affiche

Le 6PAR4 a pour mission première d'être un acteur essentiel du défrichage artistique dans le secteur des musiques amplifiées. L'objectif est à la fois de faire connaître du public, de nouveaux artistes porteurs d'un propos artistique innovant ou du moins singulier, et de permettre à ces artistes de développer leurs projets en leur permettant de jouer au 6PAR4 mais aussi en les aidant dans les différentes étapes de leur création.

Le « rôle » d'un artiste tête d'affiche dans le projet artistique d'un lieu comme le 6PAR4 est double :

- **Une légitimité élargie :** La position d'unique lieu de programmation dédiée exclusivement aux musiques actuelles impose d'elle-même une présentation au public d'artistes connus et reconnus. L'objectif des concerts de têtes d'affiches, qui représentent 10 à 15 % du volume de programmation, est à la fois de promouvoir le 6PAR4, et de donner une visibilité et une « légitimité » au projet auprès de tous les publics.

- **Le rayonnement du territoire :** Les têtes d'affiches d'envergure nationales voire internationales contribuent au rayonnement extra-départemental du 6PAR4. Renforçant ainsi à l'attractivité de la ville de Laval et du département de la Mayenne.

Si l'objectif premier de la présence des têtes d'affiches n'est pas forcément la pertinence du propos artistique, elle doit cependant rester une ligne de conduite pour les choix des artistes qui sont invités, afin de préserver une cohérence globale dans le projet artistique.

La question des têtes d'affiches oblige le 6PAR4 à tenir compte, sans doute plus encore que pour les artistes émergents, des autres équipements et programmations du territoire.

c. Tenir compte de son environnement

Les musiques actuelles sont présentes, depuis quelques années, dans des structures culturelles généralistes sur le département de la Mayenne (Théâtre de Laval, Les ondines à Changé ou encore Le Carré à Château-Gontier...). Le projet du 6PAR4 doit tenir compte de cette donnée afin d'adapter ses propositions dans une logique de complémentarité voire de coopération avec certaines structures. (Cf partie C.3 La diffusion / Les partenariats de programmation).

La jauge public du 6PAR4 et le rythme de programmation trimestrielle positionnent naturellement le 6PAR4 en complémentarité des structures à jauge plus importantes et aux programmations annuelles.

Un raisonnement similaire est fait en direction des festivals de musique de la Mayenne.

3. LES ARTISTES ÉTRANGERS : UNE PLACE DE CHOIX POUR UN AP-PORT CULTUREL FORT

Le monde de la musique est géographiquement décloisonné depuis de nombreuses années. Le public accède à la musique d'artistes du monde entier au travers des médias classiques et de l'internet. Partant de ce constat, le projet artistique du 6PAR4 est tourné très fortement vers les artistes étrangers et notamment anglo-saxons et européens. En évitant la notion de quota, la programmation du 6PAR4 affiche une part importante d'artistes étrangers pouvant atteindre selon les saisons jusqu'à 40 % des artistes programmés.

Cette ouverture sur l'étranger est une source d'enrichissement pour le projet artistique du 6PAR4.

4. LE SOUTIEN À LA SCÈNE LOCALE

Le 6PAR4 positionne également son action sur le soutien à l'émergence d'une scène locale riche et dynamique. L'équipe du 6PAR4 souhaite promouvoir et accompagner au plus près les projets les plus intéressants des artistes locaux.

a. Les premières parties

Le 6PAR4 assure une mise en avant des artistes locaux en leur offrant des premières parties de groupes plus reconnus. L'objectif est de leur faire rencontrer un public plus large et de les installer dans une dynamique de concert professionnel.

Confronter les artistes locaux émergents aux conditions professionnelles doit leur permettre d'en saisir les enjeux. Il s'agit bien de poser une étape primordiale dans le parcours d'un artiste. Ce premier concert « professionnel » détermine bien souvent les orientations de leur projet tant au niveau artistique qu'au niveau des choix d'engagement ou non sur la voie de la pré-professionnalisation.

b. Les soirées dédiées aux amateurs

Une mise en avant des pratiques amateurs est également assurée lors de soirées spécifiquement dédiées à cet objectif. Ces soirées sont systématiquement organisées en partenariat avec des structures œuvrant dans l'accompagnement des musiciens locaux : Conservatoire de Laval et réseau des locaux de répétition du département.

La finalité de ces soirées est multiple :

- Offrir de bonnes conditions techniques à des groupes amateurs.
- Se faire rencontrer les musiciens pour susciter d'éventuels échanges
- Conseiller et accompagner techniquement les artistes
- Faire un retour artistique aux groupes

c. Créer les conditions de l'émergence d'une scène locale dynamique

Que ce soit par le biais de formations ou d'un accompagnement de projet. Le 6PAR4 doit accompagner et soutenir l'émergence d'une scène locale riche et dynamique.

(Cf. partie D. L'accompagnement)

C. LA DIFFUSION

1. LA PROGRAMMATION

Depuis son ouverture en février 2008 le 6PAR4 accueille une quarantaine de concerts par saison. Mais, le projet de diffusion du 6PAR4 est plus étoffé qu'une simple succession de concerts chaque saison.

a. Au 6PAR4

Le projet de diffusion du 6PAR4 est avant tout l'exploitation d'un club de 330 places (concert debout). Le format club (petit jauge, public proche de l'artiste en scène, effet de foule atténué) privilégie un rapport de proximité entre le lieu et le public. Cette proximité doit permettre au public de s'approprier d'autant plus facilement le 6PAR4 comme un lieu culturel mais aussi de vie sociale dans la ville. Ce format club présente aussi l'intérêt d'être parfaitement adapté à la taille du bassin de population de l'agglomération Lavalloise et du département.

La salle a également été pensée dans sa modularité afin d'y proposer d'autres formes. Ainsi une version assise de 110 places est utilisée sur des soirées spécifiques (ciné-concerts, conférences...). Une version « piste de dance » a également été pensée pour les soirées dédiées plus spécifiquement aux musiques électroniques. La multiplicité des propositions, la taille de la salle et sa modularité, ont permis d'installer le 6PAR4 comme un lieu culturel très identifié sur le département.

Questionner la forme classique du rapport public/scène. Le projet du 6PAR4 intègre une partie de propositions sortant des sentiers battus de la diffusion classique. L'objectif est de créer un rapport différent entre l'artiste et le public. A titre expérimental des concerts/rencontres (appelés Tea time) ont été proposés. Ce projet offre un espace de rencontre entre un artiste et le public sous la forme d'une interview en public de l'artiste ponctuée de morceaux live. L'ensemble du Tea time se déroule en salle, l'artiste étant entouré par le public.

Cette volonté de questionner régulièrement le rapport du public avec la salle du 6PAR4 a débouché tout naturellement sur une proposition de programmation « hors les murs »

b. Hors les murs

Rompre avec le rapport classique du public avec la salle de concert est également un moyen de toucher de nouveaux publics ou de créer un autre rapport entre l'artiste et le public. L'objectif n'est pas d'investir d'autres lieux de spectacles de la ville ou du département mais bien d'investir des lieux atypiques pour y questionner la forme du concert. Depuis 2010, des concerts sont proposés sur une péniche naviguant à Laval. Ces concerts/croisières sont le parfait exemple de la volonté d'investir de nouveaux lieux pour questionner et renouveler le lien entre le 6PAR4 et le public.

2. L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS LOCAUX

La programmation du 6PAR4 est également composée régulièrement de concerts en partenariat avec des structures associatives. Il s'agit d'accompagner les initiatives des acteurs associatifs locaux, lorsque ceux-ci œuvrent sur le champ des musiques actuelles et en cohérence avec le projet défendu par le 6PAR4.

Les acteurs associatifs sont parfois les porteurs d'un projet artistique très spécialisé et pertinent. Ils sont surtout porteurs d'un projet unique, événementiel pour leur association. Le partenariat va de la simple mise à disposition pour l'association jusqu'à la carte blanche artistique de soirée complète. Ces soirées sont toujours accompagnées d'un suivi du projet garantissant son bon déroulement et sa viabilité économique.

3. LES PARTENARIATS DE PROGRAMMATION

a. Les autres structures culturelles de diffusion

Le département de la Mayenne compte plusieurs structures de diffusion de spectacle qui programment occasionnellement des musiques actuelles. Le 6PAR4 a souhaité s'associer à certaines de ces structures pour les faire bénéficier des réseaux du 6PAR4 et de son expertise dans le domaine. Depuis 2009, le 6PAR4 accompagne le théâtre de Laval sur une ou deux dates musiques actuelles. Ce partenariat s'est élargi en 2010 à la scène nationale de Château-Gontier : Le Carré. Ouvert aux propositions de ce type, le 6PAR4 souhaite faire bénéficier les équipements généralistes de son expertise en matière de musiques actuelles, et ainsi contribuer à l'enrichissement de la proposition artistique faite sur le département.

b. Autour du cinéma

Le lien entre musique et cinéma est une des pistes explorée depuis l'ouverture du 6PAR4 pour croiser les publics. Un partenariat a vu le jour avec des structures œuvrant dans le champ du cinéma art et essai notamment Atmosphère53. Ainsi, des séances de cinéma sont proposées chaque trimestre au 6PAR4 sur une thématique liée à la musique.

4. UNE POLITIQUE TARIFAIRE ET DES MESURES POUR LES POPULATIONS ÉLOIGNÉES

Face aux difficultés financières réelles rencontrées par de nombreuses strates de la société, il est indispensable pour un lieu, comme le 6PAR4, de tenter de lever le frein financier. Pour répondre à cette volonté d'accessibilité, le 6PAR4 s'efforce de lever au maximum les freins financiers en offrant des tarifs abordables, un système d'abonnement avantageux et des concerts gratuits réguliers.

a. Une politique tarifaire incitative

Depuis son ouverture en février 2008, le 6PAR4 est parvenu à maintenir un billet moyen chaque trimestre entre 11 € et 12 €.

Les tarifs sur les concerts payants s'étagent entre 4 € pour les concerts « découvertes » proposés les dimanches après-midis jusqu'à 25 € pour certaines têtes d'affiche d'envergures nationales.

b. Un abonnement très avantageux et accessible

Pour un coût très faible (10 € ou 15 €) l'abonnement au 6PAR4 donne accès à des réductions à chaque concert et à un ou deux concerts gratuits par saison.

c. Des partenariats avec les acteurs sociaux

Depuis 2009, le 6PAR4 a signé une convention avec l'association Cultures du Cœur. Cette association nationale a pour objet de lutter contre les exclusions en favorisant l'accès à la culture des personnes qui en sont exclues. Cultures du Cœur apporte ainsi les outils nécessaires à la mise en œuvre de leur politique d'intégration des personnes fragilisées, grâce à un travail de médiation entre les structures culturelles et le public en difficulté.

Depuis 2009, le 6PAR4 s'associe à **la maison de quartier Hilard** (quartier où est installée la salle) pour une action en direction des habitants :

- Un concert co-organisé avec la maison de quartier et le comité d'animation permet d'offrir aux habitants un accès gratuit au 6PAR4. L'objectif est d'offrir un concert aux habitants et de créer des premières passerelles avec la maison de quartier.
- Des visites commentées de la salle sont également proposées aux habitants, via la maison de quartier, afin de faire découvrir aux habitants la salle du 6PAR4.

D. L'ACCOMPAGNEMENT

Le 6PAR4 se positionne comme l'un des acteurs départementaux de l'accompagnement des artistes qui soient amateurs, professionnels ou en voie de professionnalisation. Le département de la Mayenne a vu, depuis une vingtaine d'années plusieurs structures œuvrant dans ce domaine se développer. Pour tenir compte de ce contexte, le 6PAR4 a choisi de positionner son action en complémentarité de ces acteurs et dans un objectif de structuration.

1. A L'ÉCHELLE DE LA VILLE DE LAVAL ET LAVAL AGGLOMÉRATION

A l'échelle de la ville de Laval et de son agglomération, le 6PAR4 positionne son action en coordination avec le département musiques actuelles (DMAC) du conservatoire à rayonnement départemental (CRD). Le DMAC accompagne depuis de nombreuses années les musiciens Lavallois au travers la mise en place de plusieurs dispositifs allant de la simple mise à disposition de locaux de répétition jusqu'à des répétitions encadrées et régulières avec un intervenant. Cette approche est complétée par le 6PAR4, par une ouverture sur le travail scénique en lien avec les intervenants du DMAC. Ce travail prenant la forme de journées de travail encadrées sur la scène du 6PAR4. L'objectif est l'intégration à part entière du travail scénique dans le parcours des musiciens accompagnés au DMAC.

Afin de compléter ce dispositif et en lien avec la mission d'information ressources, le 6PAR4 développe également une mission d'expertise des projets musicaux qui doit permettre d'identifier les besoins des musiciens et de définir, dans le cadre du partenariat entre le 6PAR4 et le DMAC, les actions et les moyens à mettre en œuvre au service des musiciens.

Ces actions menées en local trouvent un écho dans une action à l'échelle départementale par un travail en lien avec les acteurs de l'accompagnement.

2. A L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

a. Le réseau 333

Depuis quelques années, des locaux de répétition sont apparus sur le territoire de la Mayenne. Ces lieux de pratique (rattachés ou non à une école de musique) développent également des actions d'accompagnement des musiciens.

Les finalités du réseau 333 :

- Coordonner l'ensemble des acteurs départementaux de l'accompagnement.
- Permettre l'échange d'expérience afin d'atteindre une homogénéisation des propositions par les lieux de pratique.
- Mise en place d'un accompagnement scénique des groupes issus des lieux de pratiques du réseau, à l'image du projet développé avec le DMAC à Laval.
- Développer des actions de diffusion coopératives entre les différents acteurs du réseau sous la forme de soirées concerts (les soirées 333). Ces soirées sont à la fois un espace de concert pour les musiciens mais également de poursuite de l'accompagnement par la présence des intervenants des lieux de pratiques sur chaque soirée.
- Le réseau 333 est également un point d'appui pour la mise en place de formations à destination des musiciens fréquentant les lieux de pratique.

b. Le schéma départemental de formation

L'accompagnement de la scène locale passe également par la mise en place d'un plan de formation adapté. Le 6PAR4 place son action dans ce domaine en lien avec celles de l'ADDM53. Depuis 2010, un travail de réflexion est amorcé pour créer un plan de formation départemental. Ce travail se fait dans une démarche de co-pilotage entre l'ADDM et le 6PAR4.

Formations thématiques : La « jeunesse » de la scène musicale Mayennaise positionne de nombreux musiciens dans des besoins de formations, de rencontres avec des professionnels et plus globalement de structuration. Afin de répondre à de nombreuses sollicitations l'ADDM53 organise, depuis plusieurs années, des formations pédagogiques à destination des musiciens Mayennais. Ce besoin de formation des musiciens est, pour l'équipe du 6PAR4, une demande primordiale. Des réponses adaptées doivent être apportées afin que la scène locale puisse s'inscrire dans une démarche de qualité et de progression.

Depuis son ouverture le 6PAR4 s'inscrit dans une démarche co-organisation avec l'ADDM53 de formations se déroulant au sein de l'équipement (Initiation aux techniques du son, Initiation à l'univers technique de la scène...)

Formations pédagogiques : En complément des formations thématiques, des formations pédagogiques sont proposées autour du projet d'un groupe. L'enjeu de ces formations est d'apporter des réponses spécifiques à des difficultés rencontrées par des groupes souhaitant avancer dans un projet artistique déjà bien affirmé et s'inscrivant dans une démarche de professionnalisation. Ce volet est également travaillé en lien étroit avec l'ADDM dans la démarche de mise en place d'un schéma départemental cohérent.

Ce besoin de formation représente pour le 6PAR4 un objectif primordial.

c. Le parrainage

Destiné aux artistes Mayennais en voie de professionnalisation, les parrainages ont pour objectif d'accompagner les artistes Mayennais en complément des dispositifs départementaux et régionaux. Dès sa création le 6PAR4 s'est associé à tous les dispositifs d'accompagnement existants. Afin de compléter cette offre et de l'enrichir de l'expérience de l'équipe du 6PAR4, un dispositif de parrainage a été créé.

Le parrainage est un dispositif local d'accompagnement de groupe. L'objectif est de proposer une aide concrète à des groupes afin de faire progresser leur projet artistique et leur structuration. L'équipe du 6PAR4 s'engage également au travers du parrainage à actionner ces réseaux professionnels pour susciter des rencontres et des projets en dehors du département de la Mayenne. Ce dispositif est lié à l'émergence de projets sur le territoire et n'est pas automatiquement reconduite chaque année. Il devra permettre de parrainer ponctuellement des groupes.

3. A L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Le 6PAR4 travaille en lien direct avec TREMPOLINO sur le volet régional de l'accompagnement. Parmi les dispositifs déjà en place, **artistes en scène** est l'un des plus marquants. Ce programme de formation, initié et coordonné par Trempolino, s'adresse à des groupes professionnels ou en voie de professionnalisation. Un artiste différent est accompagné chaque année par une salle de musiques actuelles de la région.

4. L'INVESTISSEMENT AU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS

Le 6PAR4 accompagne également des projets professionnels qu'ils soient mayennais ou extra-départementaux. La volonté d'être un lieu de soutien à la création est au cœur du projet tant pour ces implications artistiques (soutien aux artistes émergents et à la nouvelle création) que dans ces connexions culturelles (travail en lien avec l'action culturelle : rencontres avec le public, actions en direction des scolaires...)

Ce soutien prend plusieurs formes distinctes mais complémentaires :

a. Aide à la pré-production

Premier niveau de l'aide que le 6PAR4 apporte aux projets professionnels. Les aides à la pré-production concernent des périodes courtes de travail scénique. De 2 à 4 jours, ces périodes permettent aux groupes de finaliser ou d'adapter un projet live en fonction des besoins. Ce type de soutien, s'il reste léger, est indispensable aux artistes ne disposant pas d'un accès régulier à un lieu de concert équipé.

b. Accueil en résidence et aide à la création

Le 6PAR4 s'engage également fortement au côté d'artistes dans leur processus de création. Ainsi, il est possible pour un artiste de profiter d'un soutien technique (mise à disposition de la salle et des équipes), financier (rémunérations des périodes de répétitions) et promotionnel (mise en avant du projet dans les supports de communication).

Cet accompagnement est assez lourd et suppose des partenariats multiples autour du projet : producteur de l'artiste, autres diffuseurs, CNV, collectivités publiques... Le 6PAR4 joue alors le rôle de relais du projet pour l'ensemble des partenaires.

Les périodes de travail en résidence sont l'occasion de développer un projet d'action culturelle auquel participe l'artiste le temps de sa présence sur le territoire.

c. Le dispositif : artiste associé

Ce dispositif vise à pousser plus loin encore que l'aide à la création le soutien à un artiste. Il s'agit d'associer pendant une longue période, pouvant aller jusqu'à deux ans, un artiste et le 6PAR4. Cet artiste bénéficie d'un soutien régulier pour son projet au même titre que pour une résidence mais sur du long terme. Ce projet d'artiste associé doit également permettre de faire bénéficier au territoire mayennais de la présence d'artistes professionnels. De nombreuses actions peuvent découler de ce projet.

E. L'INFORMATION RESSOURCE

L'information s'inscrit logiquement dans le développement des musiques actuelles au même titre que la formation ou la diffusion. Dans le projet du 6par4, le centre info s'occupe essentiellement de l'environnement des musiques actuelles du territoire dont elle le valorise par la mise en œuvre d'outils, de services et de réseaux, nécessaires à son rayonnement. Ainsi les missions du centre info s'appliquent à différents niveaux de développement en cohérence avec les objectifs culturels et artistiques de la salle de diffusion musicale. Elles s'articulent principalement autour de la diffusion permanente d'une information musiques actuelles et de l'accompagnement de la scène locale.

1. LA DIFFUSION PERMANENTE D'UNE INFORMATION MUSIQUES ACTUELLES

La diffusion d'une information nécessite la création d'outils pour permettre de la recueillir, traiter et diffuser. Elle s'appuie principalement sur la mise en réseau des ressources territoriales.

a. La création d'outils ressources

Un lieu équipé : Implanté au sein du département musiques actuelles du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la ville de Laval, le centre infos occupe une place stratégique importante dans les locaux de répétition, son installation le confronte directement à une circulation permanente de musiciens. Cette proximité lui permet de répondre rapidement à toutes les questions que se pose un musicien ou un acteur du milieu musical. Ce lieu fonctionne sous la forme d'une permanence avec des horaires d'ouvertures adaptés à la présence des musiciens. Il a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les publics en mettant à disposition un fonds documentaire (ouvrages spécialisés, magazines, revues, lettres d'infos professionnelles, fanzines....) et un espace infos destiné aux dépôts de plaquettes, flyers, petites annonces...

Un annuaire en ligne : En partenariat avec l'ADDM 53, cet annuaire recense l'ensemble de l'activité musiques actuelles du département, du groupe au graphiste en passant par les lieux de diffusion et les ressources incontournables propres au secteur. Sa faisabilité repose sur une collaboration permanente entre le Cirma et l'Addm 53 notamment dans leur mission conjointe de valoriser l'information.

Le Bloc Notes : Ce rendez-vous infos a pour objectif de traiter des sujets musiques actuelles et apporter un meilleur éclairage sur la connaissance du secteur musiques actuelles. Présentée sous différents supports (projection, rencontres-débats, découverte des métiers, conférences sur les courants musicaux...), cette action de sensibilisation destinée à tous les publics organise des réponses thématiques participant au développement des connaissances.

b. La mise en réseau de l'information

A l'échelle départementale : l'action du centre infos s'appuie sur des lieux identifiés musiques actuelles (locaux de répétition, lieux de diffusion...). Ce sont des points relais primordiaux dans la circulation de l'information.

A l'échelon régional : en tant que membre du réseau Tohu Bohu, coordonné par Trempolino, ce réseau régional de centres-infos est présent sur les 5 départements des Pays de la Loire. Le centre infos est à ce titre, un relais départemental de l'info régionale musiques actuelles. Ce réseau participe à la constitution d'une base de données régionale (actualisation, traitement et diffusion). Il rédige de façon collaborative le magazine et les news Tohu Bohu.

Sur le plan national : le centre info est membre du réseau ressources. C'est une association nationale constitué de professionnels œuvrant quotidiennement autour de l'information/ressource musiques actuelles.

2. L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SCÈNE LOCALE

Etroitement associé à la question de l'accompagnement et plus précisément à celui de la scène locale le centre info valorise ce travail spécifique en direction des musiciens à travers la mise en place de services. Premier interlocuteur professionnel, le centre infos doit être en capacité d'apporter des réponses qui prennent en compte le niveau de pratique du musicien afin de lui proposer un parcours gradué en lien avec la maturité de son projet.

a. L'expertise

Rendez-vous Conseil : il est la première étape dans la démarche d'accompagnement et prend en compte la qualification de la demande. Ce diagnostic permet d'analyser le niveau de développement du groupe/musicien et d'identifier les besoins. C'est un préalable nécessaire pour définir la maturité du projet et d'apporter des réponses adaptées à sa réalisation. Celles-ci portent essentiellement sur la connaissance du secteur notamment l'existence des compétences du territoire.

Entretiens personnalisés : des entretiens ou suivis personnalisés sont mis en place dans le cadre de projets spécifiques. Cette démarche repose principalement sur une compétence d'expertise visant à accompagner le musicien dans la définition et la mise en œuvre d'un projet. Ce suivi personnalisé permet de mettre en relation le projet avec d'autres compétences du territoire, de créer des passerelles indispensables au développement du projet.

b. La mise en réseau des compétences

Sur le plan local : dans l'articulation entre les locaux de répétition du département musiques actuelles et la salle du 6par4, le centre info joue un rôle de passerelle dans la gestion partagée de la scène locale entre ces 2 structures. En capacité d'apporter des réponses prenant en compte la réalité du territoire ou de l'évolution de la pratique musicale, le centre info se positionne comme un aiguillon capable d'évaluer les besoins des groupes locaux en termes d'accompagnement et de diffusion.

A l'échelle départementale : Le réseau 333 comprend les 3 pôles de répétition identifiés musiques actuelles. Ces lieux de pratique souhaitent développer des actions de formation légères à l'attention des groupes, dans leur majorité débutants, qui y participent. Le centre infos joue un rôle de coordinateur à l'intérieur du réseau notamment dans la mise en place de ces mini formations destinées aux usagers des locaux de répétition et en lien avec leur pratique musicale (atelier réglage batterie, amplis guitares...).

F. L'ACTION CULTURELLE

1. ACTION DE SENSIBILISATION DES PUBLICS

Le rapport au public est pour tout établissement culturel un fondement premier.

Le projet d'une salle dédiée aux musiques actuelles ne peut pas se limiter à la simple diffusion de concerts. La réduction des inégalités face à l'offre culturelle et la création d'un lien social de proximité fort, doivent également guider notre projet pour l'ouvrir sur son environnement et en faciliter l'accès à tous les publics. Cet enjeu est encore plus fort lorsque l'on évoque le public jeune, car ces actions doivent permettre non seulement de préparer le public de demain, mais aussi de lui donner les clés pour se créer un bagage culturel.

a. Le public jeune et scolaire

Pour la plus grande partie des jeunes, l'accès à la musique ne passe pas par une fréquentation des salles de spectacles, mais se nourrit d'abord de la consommation de biens produits par l'industrie culturelle. L'objectif premier des actions de sensibilisation est d'aider les jeunes à découvrir la diversité de l'offre culturelle et de les aider à développer un regard critique.

L'action culturelle doit leur permettre de distinguer ce qui relève d'une démarche artistique d'une simple démarche commerciale.

Faciliter l'accès des lycéens : Le 6PAR4 adhère au dispositif Pass Culture de la Région, en direction des lycéens et apprentis. Ce dispositif est destiné à rendre plus facile car moins onéreux l'accès aux spectacles. Il permet des sorties individuelles mais aussi des démarches collectives d'accompagnement vers la culture dans le cadre de la scolarité.

Faire découvrir le milieu des musiques actuelles : Le collège et le lycée sont des périodes importantes de construction de la personnalité chez l'adolescent. Durant ces années, les goûts se forment et s'émancipent (s'affranchissent des opinions parentales) et ont souvent un intérêt particulier pour la musique. C'est là qu'il est intéressant de proposer un dispositif d'accompagnement au travers d'interventions en collège ou lycée, pour faire découvrir à ce public le fonctionnement réel de notre secteur d'activités et les conditions de production des musiques qu'ils entendent quotidiennement. Nous souhaitons à terme, les inciter à élargir leur univers musical et les soutenir dans la construction de leur démarche culturelle, plus personnelle et autonome car mieux informée.

Le 6PAR4 s'associe à L'ADDM53 pour proposer un projet ambitieux de découverte du milieu des musiques actuelles appelé « **ZIC ZAC au Lycée, des clés pour mieux comprendre les musiques actuelles** ».

Faciliter l'accès des concerts aux étudiants : L'association défend la mise en place d'une politique tarifaire préférentielle pour les étudiants. Les étudiants peuvent bénéficier de 40% d'économie sur la carte d'abonnement du 6PAR4 et ainsi profiter de tous les avantages (réductions à chaque concert, un concert gratuit par trimestre...)

Accompagner des projets : L'accompagnement de projets étudiants se traduit par un soutien dans la mise en place de concerts ou d'événements entrant en cohérence avec la ligne artistique et culturelle de la salle. Depuis février 2010 des soirées concerts régulières en partenariat avec des écoles de Laval permettent d'attirer un public étudiant nombreux.

b. Le tout public

Afin de sensibiliser le plus grand nombre à la richesse et à la spécificité des musiques actuelles, des actions sont menées pour faire mieux connaître ce secteur. L'objectif est dans un premier temps de faire découvrir un secteur culturel souvent mal compris du public qui ne connaît que la vision donnée par les médias. Dans un second temps les actions de sensibilisation visent à développer d'autres propositions que les concerts « simples » pour conquérir et fidéliser un autre public. Le croisement des publics et l'ouverture de la salle à d'autres publics que ceux qui fréquentent traditionnellement les salles de concert, est l'un des objectifs forts du 6PAR4.

2. LA PRÉVENTION DES RISQUES AUDITIFS

L'écoute de musique à un fort volume sonore est devenue une habitude chez énormément de personnes à commencer par les jeunes : baladeurs MP3, discothèque, salle de concerts...

Il est indispensable d'informer et de sensibiliser le public aux risques encourus et aux moyens de s'en prémunir. Plusieurs dispositifs ont été imaginés pour sensibiliser et prémunir les publics du 6PAR4.

Peace and Lobe : Le 6PAR4 a piloté la mise en place en Mayenne de peace and lobe. Ce dispositif régional vise à sensibiliser les lycéens et collégiens aux risques auditifs au travers d'un concert pédagogique. Cette action est menée en partenariat avec le rectorat sur le temps scolaire.

Respect de la législation : Le 6PAR4 veille activement au respect de la législation sur les volumes sonores dans les salles de spectacles. Pour assurer ce respect l'ensemble de l'équipe technique a été formé et dispose d'appareil de mesure. Un partenariat avec la DDASS a permis la mise en place d'un appareil de mesure équipé d'un afficheur visible du public. Cette affichage permet aux spectateurs de prendre conscience des niveaux sonores et de s'habituer ainsi à la mesure du son.

Bouchons d'oreille : La mise à disposition systématique de bouchons sur l'ensemble des concerts permet au public de s'auto-réguler dans leur écoute des concerts. Les bouchons doivent permettre à un spectateur de pallier une fatigue passagère, une gêne physique ... Le 6PAR4 est le relais du dispositif national : Agi-son » pour la Mayenne.

G. LA MISE EN RÉSEAU ET LA REPRÉSENTATION

La structuration d'un secteur d'activité comme celui des musiques actuelles passe par une coordination de très nombreux acteurs différents œuvrant dans ce secteur. Cette coordination doit être transversale au niveau des thèmes abordés.

1. LE 6PAR4 COMME ACTEUR DE LA STRUCTURATION DÉPARTEMENTALE

A tous les niveaux de la partie spectacle vivant du secteur des musiques actuelles, le 6PAR4 agit comme un vecteur de structuration par la coordination de réseaux d'acteurs. L'objectif est d'accentuer les collaborations et d'augmenter la lisibilité pour les publics des actions menées à l'échelle départementale :

Les réseaux déjà actifs :

- Le réseau 333 (voir partie D.2)
- Le réseau information ressources (voir partie E.1)

D'autres chantiers sont amorcés pour le futur, à l'image du réseau des festivals Mayennais de musiques actuelles.

2. REPRÉSENTATION DANS LES INSTANCES RÉGIONALES ET NATIONALES

Participation au réseau régional : Adhérent et membre actif du Pôle

Le pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire est à considérer comme un réseau d'acteurs, adhérant à un projet commun, au service plus largement du secteur et des partenaires des musiques actuelles. La structure régionale musiques actuelles veut être un outil de coopération entre adhérents et de co-construction avec les collectivités territoriales et les services de l'Etat.

Participation aux réseaux nationaux : La structuration du secteur de musiques actuelles et sa représentation au niveau national est une priorité pour ce secteur encore jeune et confiné bien souvent à la marge des politiques publiques. L'équipe du 6PAR4 souhaite s'inscrire dans une démarche de participation active aux réseaux nationaux représentatifs du secteur.

La Fedurok est une fédération de plus de 70 lieux de musiques amplifiées qui a pour but de :

- Définir, analyser et corriger, en concertation avec les organismes professionnels et les pouvoirs publics, les freins et les carences juridiques, économiques et politiques rencontrés dans ce secteur d'activité,
- Défendre les droits et les intérêts de ses membres,
- Maintenir et développer une culture basée sur les musiques amplifiées,
- Réfléchir et proposer des solutions sur des problématiques de formation, de développement des pratiques amateurs, d'éthique professionnelle...

Le 6PAR4 adhère à la fédurok depuis juillet 2008.

SMA : Syndicat national des petites et moyennes structures non-lucratives de Musiques Actuelles.

La vocation du SMA est de représenter et de défendre les petites et moyennes structures de droit privé non lucratives du spectacle vivant des musiques actuelles, qui interviennent dans le champ de la diffusion, de la production et de la création.

Le 6PAR4 adhère depuis avril 2009 au SMA.